

VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

DÉNONCIATION DEALER DE DROGUE

Par Profil supprimé Postée le 08/07/2019 17:13

Bonjour, j'aimerais dénoncé mon ex à la gendarmerie.. Durant 3 ans je n'ai pu faire cela car j'étais femme battu.. Je me suis enfin sortie de là et donc un peu plus en sécurité hors j'aimerais dénoncé anonymement à la police de peur des représailles car c'est un dealer de drongue
Serait il possible de faire ça ou pas ?

Merci

Mise en ligne le 09/07/2019

Bonjour,

Il est en effet possible de dénoncer un tiers anonymement mais nous ne saurons vous dire comment la dénonciation sera accueillie et traitée par les services de police ou de gendarmerie qui la recevront. Il existe un service détaché de la brigade des stupéfiants, "SOS Drogue Police", qui peut vous renseigner, vous donner les informations dont vous auriez besoin concernant les procédures. Vous trouverez en lien ci-dessous leurs coordonnées. Les appels à ce numéro sont anonymes et gratuits.

Cordialement.

POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS, N'HÉSITEZ PAS À PRENDRE CONTACT AVEC LES STRUCTURES SUIVANTES :

SOS DROGUE POLICE

75017 PARIS

Tél : 0 800 142 152

Permanence téléphonique : Tous les jours 7jours/7 : de 9h à 19h00.

[Voir la fiche détaillée](#)